

Rapport annuel *2020-2021*



95, rue Lois



165, rue Kent



rue Fernand-Arvisais



rue East

**Notre organisme est financé en partie
par :**



Société d'habitation du Québec (SHQ)

Stratégie de partenariat de lutte contre l'itinérance (SPLI)

95, rue Lois, Gatineau, Québec, J8Y 3R5
Téléphone : (819) 778-1325 Télécopieur : (819) 778-1874

TABLE DES MATIÈRES

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 juin 2021	3
ORDRE DU JOUR AGA 17 JUIN 2021	4
PRÉSENCES AGA DU 17 JUIN 2021	5
PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 24 NOVEMBRE 2020	6
MOT DU PRÉSIDENT	17
MOT DE LOUISE GUINDON	20
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	22
L'ÉQUIPE DE TRAVAIL	23
ACCEUIL.	24
RAPPORT D'ACTIVITÉS	
Services externes	25
Statistiques	30
Les sans adresses	32
Le SRA.	33
Services internes pour les logements permanents	34
Services internes pour les logements temporaires	35
Activités des locataires au 95 Lois.	36
Activités des locataires Le Tremplin.	38
PROJET D'HABITATION EN DÉVELOPPEMENT	39
VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE	40
LE PLAN D'ACTION 2021-2022	41
LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021	42
REMERCIEMENTS.	46

Convocation

25^{ième} Assemblée Générale Annuelle

Le conseil d'administration et le personnel de Les Œuvres Isidore Ostiguy invitent ses membres, locataires, hébergés, partenaires, supporteurs et toute personne intéressée aux activités et la mission de l'organisme, à son AGA 2020-

2021. Cette assemblée constitue non seulement une occasion privilégiée de vous informer des principaux développements de l'organisme mais aussi de participer activement à son essor. Vos idées, votre appui et votre énergie sont importants pour la poursuite de notre mission.

Les Œuvres Isidore Ostiguy

95, rue Lois, Gatineau, Québec, J8Y 3R5

Quand : Jeudi le 17 juin 2021

Heure : 13H00 à 15H00

Où : Plate-forme ZOOM

Veillez SVP confirmer votre présence auprès de Madame Stéphanie Bourgeau, au plus tard le 15 juin midi au (819) 778-1325. Au plaisir de vous y voir en grand nombre !!!



François Roy
Président

Assemblée générale annuelle Jeudi 17 juin 2021

Ordre du jour

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Mot du président
- 3- Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
- 4- Vérification du quorum
- 5- Lecture et adoption de l'ordre du jour du 17 juin 2021
- 6- Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 24 novembre 2020
- 7- Présentation et dépôt des états financiers vérifiés 2020-2021
- 8- Confirmation de la firme comptable pour la vérification financière
- 9- Présentation et adoption du rapport d'activités 2020-2021
- 10- Présentation et adoption du plan d'action 2021-2022
- 11- Présentation des prévisions budgétaires 2021-2022
- 12- Nomination d'un président(e) et un(e) secrétaire d'élection
- 13- Élection
- 14- Parole aux participants de l'assemblée
- 15- Levée de l'assemblée

Présences Assemblée générale annuelle tenue le 24 novembre 2020

Via Zoom et à la salle communautaire de Les Œuvres Isidore Ostiguy
95 rue Lois, Gatineau, Québec, J8Y 3R5

Marie-Josée Marziliano	GRT-ROHSCO
Murielle Boucher	Locataire OIO
Pierre Langevin	Locataire OIO
Christine M. Ntayakira	Employée OIO
Marianne Ouimet	Employée OIO
Louise Guindon	Employée OIO
François Roy	Logemen'occupe et CA OIO
Fausia Koulamallah	CA OIO
Lise Paradis	Gîte ami
Louis Sabourin	ROHSCO
Marie-Anna Plouffe	Locataire OIO
Charles Gosselin	Locataire OIO
Lynn Charron	Locataire OIO
Lucie Hudon	Locataire OIO
Sylvie Albert	CA OIO
Sandra Séguin	CA OIO
Pierre Laliberté	CA OIO
Rainari Castro-Medja	Employé OIO
Louise Léveillé	Employée OIO
Cindy Ringuette	Employée OIO
Mandy Malette	Employée OIO
Marc-André Monette	Auditeur des États financiers



Liette Daniel, ancienne locataire au 95, rue Lois

Les Œuvres Isidore Ostiguy

95, rue Lois, Gatineau, Québec, J8Y 3R5

Assemblée générale annuelle

Mardi le 24 novembre 2020

Procès-verbal

Suspension des règlements généraux

Selon nos règlements généraux, notre AGA doit se tenir au plus tard le 30 juin et être en présentiel. Pour rendre notre AGA légale nous devons suspendre ce règlement et le 2/3 de l'assemblée doit être en accord.

Membres présents : 20

Personnes pour : 15

$\frac{3}{4}$ des membres présents sont en accord.

16- Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée générale annuelle par Louise Guindon à 13h17. Une assemblée spéciale a précédé l'AGA, les points 2,3 et 4 ont déjà été abordés et s'appliquent à cette assemblée générale annuelle. Vous retrouverez dans ce procès-verbal en italique l'intégralité de ce qui a été mentionné lors de l'assemblée spéciale.

17- Mot du président

Mot du président lors de l'Assemblée spéciale : François Roy, président du conseil est impliqué depuis le début. Il souhaite la bienvenue à tous pour la 21^{ème} ou 22^{ème} assemblée (officiellement la 23^{ème} assemblée). Nous parlerons de l'année 2019-2020 ayant débuté le 1^{er} avril 2019 et se terminant le 31 mars 2020. Une année extrêmement occupé pour les Œuvres, tant au niveau du conseil d'administration que pour l'équipe de travail. Cela s'explique avec la crise du logement qui sévit depuis plusieurs années. Une année très chargée également par la complexité des dossiers et du nombre croissant des demandes d'aide provenant de familles nombreuses. La pénurie extrême de logement et principalement de logements spacieux explique qu'il est difficile de se loger de façon convenable. L'équipe doit intervenir malgré les sinistres subis au cours des dernières années et la livraison de logements communautaires et abordables qui se fait malheureusement au compte-goutte à

Gatineau. Malgré les engagements de l'équipe Pedneaud-Jobin il se réalise très peu d'unités et le programme Accès logis n'avait pas été indexé depuis des années, rendant la livraison de projets beaucoup plus difficile. L'équipe de travail s'implique de façon importante pour assurer le bien-être des familles aidées.

18- Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée lors de l'Assemblée spéciale : Il est proposé de nommer Louise Guindon comme présidente d'assemblée et Marianne Ouimet comme secrétaire d'assemblée.

Proposé par François Roy
Appuyé par Fausia Koulamallah
Adopté à l'unanimité

19- Vérification du quorum

Vérification du quorum lors de l'Assemblée spéciale : Les membres présents représentent le quorum selon les Règlements généraux. Le quorum est constaté avec locataires présents dans la salle communautaire et les membres connectés sur Zoom.

20- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture et adoption de l'ordre du jour du 24 novembre 2020

Proposé par Sylvie Albert
Appuyé par François Roy
Adopté à l'unanimité

21- Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 18 juin 2019

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de L'AGA du 18 juin 2019.

Proposé par François Roy
Appuyé par Cindy Ringuette
Adopté à l'unanimité

22- Présentation et adoption des états financiers vérifiés 2019-2020

Marc-André Monette va présenter les états financiers au 31 mars 2020. Il débute par le rapport du vérificateur et poursuit avec la présentation des états financiers. Il débute par l'état des résultats, nous y retrouvons des revenus semblables à l'année dernière avec une indexation des subventions au niveau provincial pour un total de 305 691\$. Nous avons reçu moins au niveau fédéral et c'est relié aux subventions de loyer. Monsieur Monette explique que les apports apportés se rapportent à la construction et permettent de répartir les revenus sur plusieurs années. Nous avons obtenu plus d'intérêts sur nos placements et il a un peu plus de revenus en frais divers. Les revenus totaux sont de 624 753\$.

Au niveau des charges, le poste entretien et réparation est semblable avec 20 665\$ en dépenses, les honoraires professionnels sont moins élevés cette année puisque la restructuration de l'année dernière était une dépense ponctuelle. Les autres dépenses sont très semblables à l'année dernière, le total des charges est de 531 758\$. Un excédent plus élevé pour l'année 2019-2020 de 92 995\$. Il est important d'avoir des excédents puisque cela donne une marge de manœuvre.

Monsieur Monette poursuit avec le bilan, nous avons 211 373\$ en caisse, ce qui comprend les comptes courants et les placements. Nous avons de bonne liquidité. Il explique ensuite que les immobilisations corporelles ont une valeur comptable, la valeur marchande étant plus élevée. Au niveau du passif nous avons 35 956\$ en créditeurs, ce qui représente les comptes à payer tant au niveau des fournisseurs, que des retenus à la source et du salaire, la note 7 l'explique plus en détails. La dette à long terme diminue puisque nous respectons nos engagements. Monsieur Monette nous invite à regarder la note 9, l'hypothèque de la rue Kent a été renouvelée à un meilleur taux d'intérêt, la dette sera remboursée plus rapidement. Il nous explique que les apports reportés sont inscrits de cette façon pour qu'il n'y ait pas de surplus de 1 000 000\$ une année et des pertes par la suite.

Au niveau des actifs nets nous avons contribué à nos réserves pour un montant de 18 413\$ et un montant de 60 000\$ a été affecté pour un achat par le conseil d'administration, voir note 11 aux états financiers. Si nous avons trop d'actifs non affecté les subventions pourraient diminuer. Nous avons cette année 121 409\$ non affecté comparativement à 122 073\$ l'année dernière.

C'est un très bon bilan, l'organisme est très bien géré et avoir des surplus est une bonne nouvelle car cela permet la réalisation de projets, ce qui démontre une bonne gestion de la part du conseil d'administration et de la direction.

23- Nomination de la firme comptable pour la vérification financière

Nous n'avons pas besoin d'une résolution puisque nous sommes allés en appel d'offre pour un mandat de 3 ans auprès de la même firme suite au conseil de la SHQ. C'est la firme Monette Fortin Tremblay qui a été choisi selon le meilleur rapport qualité prix pour les 2 prochaines années financières.

24- Présentation et adoption du rapport d'activités 2019-2020

François présente le rapport d'activité et débute en présentant les membres du conseil d'administration 2019-2020 : Fausia Koulamallah vice-présidente, Pierre Laliberté, Sandra Seguin et Cyril Villeneuve à titre de représentant des locataires Il remercie les anciens membres Jeantilus Olibrice qui a quitté pour des raisons de santé, Lise Paradis, Mélanie Sarrazin Diane Tremblay. Il accueille les nouveaux membres Sylvie Albert et Lucie Hudon. Merci pour votre implication.

Il y aura plus tard trois postes en élection, ceux de Francois Roy, Sandra Séguin et Sylvie Albert.

Il y a eu beaucoup de roulement de personnel, suite au départ de Louise, Joscelyne Levesque à assurer l'intérim jusqu'à l'embauche d'Évelyne Martinez. Il remercie les employés, Marianne, Louise, Cindy, Christine, et Joëlle en congé de maternité et ceux ayant quittés, Claudine Lafrance, Zoé Jacques, Juan David, Youssouf Ayeva, Marc Bigras, Anne Pelletier et Marc-André Lesage.

Soutien aux familles en difficulté ou sans logis

Christine prend la parole et mentionne qu'il y a une erreur dans son prénom sur le document à l'écran, elle se présente Christine Marie Ntanyakira. Elle fait partie de l'équipe des services externes et aide les familles en difficulté et sans logis, elle partage sa charge de travail avec Cindy. Elle nous parle de leurs interventions débutant parfois dès le premier appel reçu. Lorsque nous recevons un appel, la demande d'aide est acheminée aux intervenantes externes, en cas d'urgence l'aide peut être immédiate par téléphone ou sur place, lors d'une éviction par exemple. La demande d'aide provient du chef de ménage et l'aide est donnée en fonction des besoins de la famille. Nous avons commencé en début d'année l'intervention de groupe. Les rencontres de groupe ont été créés pour répondre aux demandes complexes et croissantes et avaient pour objectif de répondre aux questions des ménages, de partager leurs vécus et expériences en matière de logement tout en leur donnant des outils pour la défense de leurs droits et pour les aider dans leur recherche de logement. Des rencontres étaient organisées chaque semaine de jour et en soirée. Une dizaine de personnes pouvaient y être rencontré en même temps. Toutefois, en raison du Covid-19 et selon les normes de Santé Canada, cette pratique d'intervention collective a cessé de façon temporaire depuis le mois de mars dernier.

Suite au rencontre de groupe, certaines personnes préféraient un accompagnement individuel. Lors de cette rencontre individuelle l'évaluation psychosociale permet d'évaluer la situation et les besoins, recueillir les documents nécessaires et les référer à nos partenaires tel que l'Office d'habitation de l'Outaouais, Mon chez nous, Habitations rivières de l'Outaouais et les coopératives pour en nommer quelques-uns. Les problèmes de logement englobent d'autres difficultés, nous sommes des pieuvres et sommes amené à collaborer avec la DPJ, dans le cas d'un divorce par exemple, ou avec l'aide juridique, le CISSO, la cour jeunesse et autres organismes de la région puisqu'un problème de logement vient rarement seul. Des demandes d'aide proviennent également de gens vivant dans d'autres régions ou d'autres pays.

Nous travaillons dans le respect et sans jugement, ce n'est pas toujours facile mais avec notre expérience et notre professionnalisme nous nous réjouissons pour chaque petite victoire.

Nous intervenons dans une philosophie d'empowerment, en aidant les gens à se prendre en charge selon leur capacité. Les nombreuses difficultés des gens peuvent être très complexes.

Nous accompagnons également les gens qui se sont trouvé un logement en collaborant avec Entraide familiale, la St-Vincent de Paul, les banques alimentaires et les magasins d'articles usagés.

Voici quelques statistiques :

- 59 séances d'informations qui regroupaient 7 à 10 personnes.
- 92 personnes seules et 121 familles ont poursuivi leur cheminement suite à ces rencontres.
- Beaucoup d'homme monoparental sont venu chercher les services.
- 55 familles rencontrées en situation d'urgence.
- 176 familles accompagnées, dont 19 placées en mesure d'urgence.
- Participer à 5 manifestations et 2 représentations auprès du politique.
- 4 formations et 2 ateliers sur le droit au logement pour améliorer nos pratiques.

Nos interventions nous tiennent à cœur, notre travail est passionnant et complexe.

Mesures d'urgences

Cindy prend la parole pour parler des mesures d'urgences. La ville de Gatineau a été particulièrement touchée par plusieurs sinistres, les tornades en 2018, les inondations en 2017 et 2019, les refoulements d'égouts et les incendies. Le taux d'inoccupation de 1.5% et l'augmentation du coût des logements disponibles exposent les familles à de grandes problématiques. Une entente entre différents partenaires a été créée et les mesures d'urgences temporaires ont été mises en place pour s'assurer qu'il n'y ait pas de familles à la rue. Les familles sont soutenues par une intervenante externe, ce qui leur permet d'être logées dans un endroit sécuritaire. Un contrat est établi avec nous afin de pouvoir demeurer dans le programme. Nous nous assurons du cheminement du dossier, les accompagnons dans leur recherche de logement et travaillons en partenariat avec d'autres organisme pour le bien-être des familles, au niveau de l'ameublement par exemple. Le coût des loyers est très cher, particulièrement si le revenu est l'aide social. Il est difficile de se trouver un logement, il n'est pas rare de voir au privé un logement de 2 chambres loué 1 200\$ et un 3 chambres 1 400\$. Pour les familles nombreuses il est difficile de les reloger mais nous y mettons tous nos efforts. En les rencontrant hebdomadairement le lien de confiance se crée et facilite la communication et la verbalisation des besoins. Nous devons également nous assurer du bon fonctionnement du programme, ce qui rassure nos partenaires. Il est gratifiant de voir les gens grandir dans leur situation et vouloir s'en sortir.

Voici quelques statistiques :

19 familles soutenues

- 9 relocalisées dans le marché privé
- 2 relogées dans des logements subventionnés
- 1 famille a déménagé dans une coopérative
- 1 famille placée dans un logement de dépannage
- 4 familles ont quitté le programme
- 2 familles toujours à la recherche d'un logement

SRA (Stabilité résidentielle avec accompagnement)

Projet débuté en 2015 pour sensibiliser les gens à l'itinérance chronique et épisodique. Ce projet concerté subventionné par la Stratégie de Partenariat de lutte à l'itinérance (SPLI) est devenu Vers un chez soi pour les années 2019 à 2021.

La première étape est d'évaluer les personnes qui vivent une situation d'itinérance et cibler les plus vulnérables. Tous le processus s'enclenche suite à cette évaluation. Nous les accompagnons pour la recherche et visite de logement. Ce programme, tout en permettant que la personne ou famille ait un logement moyennant 25% de son revenu, assure un logement propre, sécuritaire et stable. 75% du coût du logement est payé par SPLI, subvention gérée présentement par le ROHSCO. Le propriétaire et la personne aidée peuvent nous contacter.

En bénéficiant de ce programme, une première épicerie de 300\$ est payée ainsi que 700\$ pour l'ameublement selon les besoins. Depuis l'implantation du projet plus de 20 personnes ont été accompagnées. Nous soutenons encore 9 personnes accompagnées en suivi post-placement. 2 personnes bénéficient présentement du fond d'urgence et 7 personnes ont obtenu une subvention PSL. 21 personnes évaluées au cours de l'année dont 5 personnes ont reçu une subvention sans entrer en logement.

Pierre Laliberté remercie car il n'était pas au courant de tout ce qu'on fait et demande si ce sont des individus ou des familles ? Cindy répond que des familles et des personnes seules ont été évaluées pour aider les partenaires. Bien que notre mandat est d'aider les familles, le programme est aussi accessible au personne seule et on ne veut exclure personne pour que les gens puissent en bénéficier. Louise Guindon ajoute que le programme a été créé en 2015 pour les personnes seules en situation d'itinérance chronique ou épisodique mais nous avons demandé que les familles soient acceptées dans le programme.

Madame Sylvie Albert demande si une personne seule peut obtenir un PSL. Oui, une personne seule peut en obtenir un, le même document doit être envoyé, le montant du PSL peut cependant être différent.

On accompagne du mieux que l'on peut, nous favorisons l'empowerment et visons la stabilité résidentielle.

Soutien communautaire interne

Tristan et Louise Léveillé sont les intervenants en soutien communautaire, Tristan travaillant au projet Le Tremplin ne pouvait être présent. Louise explique qu'ils s'occupent de la gestion à l'interne. Le rôle des intervenants est d'accompagner les personnes seules et les familles et les locataires permanents ou hébergés. Nous voyons au mieux-être des personnes que nous accompagnons et améliorons leurs conditions. Nous les accompagnons dans leur cheminement et organisons des activités et des réunions des locataires. Nous créons des liens qui favorisent la communication et la confiance. Nous utilisons l'empowerment des personnes que nous accompagnons pour les gens vivant sur la rue Kent, à Logemen'Occupe au Tremplin et dans les logements de dépannage sur la rue Lois. Nous leur offrons un endroit sûr et de l'accompagnement à différents rendez-vous, organisons des activités sociales, culturelles et éducatives. Nous les aidons à compléter les demandes de logement pour obtenir un HLM ou PSL et un suivi des recherches de logement est fait avec les personnes en dépannage, ce qui nous permet de demander des PSL.

Le projet Le Tremplin c'est 8 logements pour famille monoparentale qui ont un plan d'intervention. C'est un logement transitoire avec subvention et soutien communautaire qui assure la stabilité résidentielle. 2 familles ont été accueillies pendant l'année 2019-2020 et seront solides lors de leur départ pour affronter la vie. Des activités comme Les Grands Feux du Casino, une visite au verger Croque-pomme, Noël, les merveilles des sables et un repas couleur d'automne ont été organisées au cours de l'année.

Marie-Josée Marziliano demande la parole pour souligner le travail incroyable, au Tremplin, aux Oeuvres, sur la rue Kent. Félicitation à toute l'équipe d'intervention.

Sur la rue Lois nous avons 10 logements permanents et 3 logements de dépannage pour famille. Le loyer est subventionné et les locataires paie 25% de leur revenu et ont du soutien communautaire auprès de leur intervenante. En logement de dépannage, les familles doivent faire de la recherche de logements avec preuves à l'appui. Nous écoutons les besoins de la personne. Un suivi est fait chaque semaine ou aux 2 semaines. Nous pouvons les accompagner chez le médecin ou à la pharmacie. Des rencontres mensuelles ont lieu avec les locataires et nous avons des rencontres des représentants des locataires avec Madame Lucie Hudon, nouvelle représentante des locataires. 4 rencontres sont prévues avec Madame Hudon cette année. Les logements de dépannage d'urgence sont pour les familles sans logement, nous y avons accueillis 3 familles cette année, 1 famille habitant une maison de 5 chambres sur la rue Kent et 5 familles à Logemen'Occupe.

Activité 2019-2020

- 60 activités avant et pendant la Covid
- 151 suivis d'intervention
- 42 interventions entretien logement
- 83 accompagnements
- 31 réunions locataires
- 100 dépannages alimentaires

Vie associative

Nous avons poursuivi les demandes d'adhésion et les cartes de membres, un mot d'Isidore est envoyé mensuellement aux membres. Les rencontres de groupe pour personnes seules et familles, des rencontres avec nos différents regroupements : CRIO, GRT-ROHSCO, TROCAO, FRAPRU et des rencontres avec les partenaires du réseau (CISSO, Centraide), des activités de balcon, des rencontres politique et pour projet en

développement, participation à 5 manifestations, formation sur le droit au logement, harcèlement psychologique, maladie mentale et des représentations politique.

Le projet Ste-Étienne

François parle du projet de 15 unités de logements pour familles de 2 et 3 chambres débuté en octobre 2018, possible grâce à un mécène du groupe Heafey qui lui a offert 2 terrains sur les rues Ste-Etienne et Dollard-des-Ormeaux, petit terrain qui pourra servir de stationnement. En 2018 suite à une rencontre avec Charles Masse du groupe Heafey, un représentant du cabinet du maire, notre GRT et madame Marchand du service urbanisme nous avons été assuré d'un appui du municipal puisqu'ils trouvaient le projet intéressant. 2 ans plus tard nous sommes sans engagement, l'engagement a été mis sur la glace, nous sommes encore en discussions avec le groupe Heafey et la Ville. François est très pessimiste pour le projet. Rien n'a été fait entre autre pour résoudre le problème du stationnement, nous sommes toujours à la case départ. Beaucoup de rencontres, beaucoup de temps par les partenaires et l'organisme et toujours pas la première pelletée de terre. Il y a l'espoir d'une solution en janvier mais une décision sera à prendre.

Il est proposé d'adopter le rapport d'activité 2019-2020.

Proposé par Rainari Castro-Meja
Appuyé Cindy Ringuette
Adopté à l'unanimité

25- Présentation et dépôt du plan d'action 2021-2022

1. Augmenter notre vie associative
2. Restructurer les ressources humaines
3. Poursuivre la mise à niveau des immeubles
4. Sensibiliser la population sur la pauvreté, l'itinérance et l'exclusion sociale
5. Poursuivre le développement de logement social
6. Militer pour la reconnaissance du droit au logement
7. Intensifier nos interventions et le nombre de suivis post-placement afin d'assurer le maintien résidentiel

26- Présentation des prévisions budgétaires 2020-2021

Marianne présente les prévisions budgétaires 2020-2021 adoptées par le conseil d'administration le 9 juin 2020 ainsi que les prévisions budgétaires révisées au 30 septembre et les états financiers intérimaires composés du bilan, du rapport des résultats ainsi que le rapport des résultats par projet au 30 septembre 2020.

27- Nomination d'un président(e) et un(e) secrétaire d'élection

Louise Guindon demeure présidente et Marianne Ouimet secrétaire.

28- Élection postes conseil d'administration

3 postes sont en élection et un poste provenant de la communauté est vacant. Les postes de François Roy, Sylvie Albert et Sandra Séguin. Les 3 personnes sortantes ont mentionné leur intérêt de poursuivre :

François a signifié par procuration son intention de poursuivre

Sandra Séguin désire poursuivre son mandat

Sylvie Albert désire poursuivre son mandat

1 poste toujours vacant

Lucie Hudon, nouvelle représentante élue des locataires est présentée. Applaudissement. Lucie prend la parole et dit qu'elle a de très bon coéquipier et coéquipière et que c'est un plaisir d'aider les plus démunis de la région. Elle va aider au mieux de ses capacités et ressources.

La période de candidature sera fermée dans quelques instants.

Fermeture de la période de mise en candidature. Un poste sera à combler par le conseil d'administration.

Louise remercie toute l'équipe de travail ainsi que Louis Sabourin et Raïnari Casto-Mejia pour le soutien technique.

29- Souhais d'assemblée et commentaires

Pierre Langevin: Merci pour toutes les mesures mise en place pour la COVID.

Sylvie Albert : Bravo Louise pour ton beau travail.

Pierre Laliberté : Toujours impressionnant de voir tout ce que vous faite et merci Sylvie, toujours agréable de travailler avec toi.

Lise Paradis : Bravo et je demeure une fidèle partenaire.

30- Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 15h40

Présidente d'assemblée

Secrétaire d'assemblée

Mot du président

François Roy



À titre de président et au nom du Conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette assemblée générale annuelle des Œuvres Isidore Ostiguy. Une année riche en réalisations vous est présentée dans ce rapport annuel.

En tout premier lieu, je tiens à remercier l'ensemble des membres du conseil d'administration qui, tout au cours de cette dernière année difficile, ont manifesté de la détermination et de discipline pour assurer la mission des Œuvres Isidore Ostiguy. J'aimerais également remercier notre directrice générale, Louise Guindon pour son retour à la direction des Œuvres. Elle demeure toujours une grande passionnée tout en manifestant beaucoup d'abnégation pour assurer la mission et la bonne marche de l'organisme. Sans son implication, cet organisme ne se retrouverait sûrement pas là où il est maintenant. Je tiens aussi à remercier chaleureusement l'ensemble des membres l'équipe de travail qui ont fait preuve d'une grande résilience.

Malgré la pandémie et la pause imposée au secteur de la construction au printemps 2020, le nombre de projets résidentiels mis en chantier durant l'année à Gatineau, a atteint des niveaux records. Tout cela aurait dû contribuer à augmenter les taux d'inoccupation et à détendre le marché locatif. Pourtant, on constate une aggravation rapide des problèmes de logement et leur complexification. Les coûts de construction explosent et le prix des logements neufs aussi. Apparaît également un nouveau phénomène, au Québec: la financiarisation du logement. Dans la foulée, des propriétaires-investisseurs multiplient les abus, sans complexe.

Les locataires n'ont que peu de recours devant le Tribunal administratif du logement et les stratégies de communication de la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) induisent sciemment les locataires en erreur. Même ceux qui portent plainte pour cause de harcèlement et autres comportements criminels de la part de leur

propriétaire, se font rembarquer par la police. Les ménages à faible revenu ne sont plus les seuls à en subir durement les conséquences. De nouvelles solidarités pourraient émerger, mais elles ne devront pas se construire au détriment de notre engagement dans la lutte à la pauvreté. Quoi qu'il en soit, les écarts se creusent entre les bien-logés et les mal-logés, notamment au niveau du taux d'effort. Les plus pauvres risquent de se retrouver littéralement à la rue. D'autre part, le « marché » bouge très vite, engendrant un risque accru de dérapage (éclatement de bulles immobilières).

À Gatineau, où la pénurie perdure depuis bientôt 20 ans, les gouvernements supérieurs restent désespérément inactifs. Malgré la gravité de la situation maintes fois démontrées et les revendications exprimées par des groupes locaux, aucun investissement spécial n'a été consenti jusqu'à présent, afin que nous puissions enfin en finir avec cette crise qui n'en finit plus.

Partout sur la planète, une grave crise du logement se profile à l'horizon. Des fonds – notamment des grands fonds de pension – continuent d'investir massivement dans le foncier et le logement, en vue de générer rapidement des profits importants. Cette financiarisation du logement détraque le marché de l'habitation et fait disparaître de grands pans de logements jusque-là abordables. Les grandes villes du Québec, comme Montréal, Québec et Gatineau, n'y échappent pas et partout, les locataires en font les frais.

Au cours de la prochaine année, deux incertitudes demeureront :

- l'évolution de la pandémie, entraînant le maintien ou pas des mesures de confinement ;
- le déclenchement ou pas d'élections générales précipitées, au fédéral.

À l'automne 2021, presque toutes les administrations municipales du Québec seront en campagne électorales. C'est un rendez-vous qu'on ne devrait peut-être pas négliger.

Ces derniers mois, la ville de Gatineau a été un allié pour réclamer avec nous des investissements dans le développement de nouveaux logements sociaux. Cependant, les autorités de cette ville restent frileuses pour exercer ou réclamer un meilleur contrôle du marché privé contre les augmentations abusives de loyer, les « rénovictions » et l'insalubrité des logements. De même, bien que les villes du Québec aient récemment acquis de nouveaux pouvoirs, peu d'entre elles, dont Gatineau, ont adopté des règlements leur permettant d'exercer un droit de préemption sur des terrains mis en vente, d'interdire ou de limiter l'utilisation de logements locatifs à des fins d'hébergement touristique ou de rendre obligatoire l'inclusion de logements sociaux dans les nouveaux développements résidentiels.

D'ailleurs, ne devrions-nous pas demander à toutes de se fixer des objectifs clairs de développement de logement sociaux ? D'autre part, les municipalités seront invitées à soutenir le développement le transport en commun sur leur territoire, ou le feront sans invitation. Or, ces nouvelles infrastructures (notamment sur voies ferrées) pourraient avoir des effets gentrificateurs importants, si des réserves foncières ne sont pas créées en amont, en vue de soutenir le développement ultérieur de logements sociaux à proximité. Au plan local, des interventions auprès des partis en lice pourraient s'avérer indispensables pour obtenir de tels engagements. Au plan national et à plus long terme, il faudrait sans doute réfléchir aux pressions à exercer pour obtenir une révision de la fiscalité des villes, afin qu'elles cessent d'être à la merci des promoteurs et de leurs promesses de nouvelles taxes foncières. Le cas échéant, afin que la demande soit portée également par les villes, il faudra que les groupes en fassent l'enjeu d'un engagement électoral, au plan local.

Ce bilan d'activités reflète les efforts soutenus et constants qui ont été menés par l'équipe pour venir en aide aux dizaines de ménages mal-logés ou sans logis qui ont fait appel aux Œuvres au cours de cette année. Si les subventions et les dons ne sont vraiment pas à la hauteur des besoins, l'équipe en place a fait le maximum pour que notre mission soit réalisée le plus adéquatement possible.

En mon nom personnel et au nom de tous les autres membres du Conseil d'administration des Œuvres, j'aimerais terminer ce bref mot d'ouverture en soulignant notre fierté d'avoir fait partie de cette organisation au cours de l'année qui vient de se terminer.

François Roy

Président du conseil d'administration



*Mot de Louise Guindon,
directrice 2004-2021*

Louise Guindon

Bonjour et bienvenue à notre 25^{ième} assemblée générale annuelle.

L'année 2020-2021 aura été une autre année de défis pour Les Œuvres, il y a eu du roulement de personnel, la pandémie qui s'est accentuée avec les 2ième et 3ieme vagues avec un resserrement des mesures sanitaires et le confinement. Sans oublier que la crise du logement continue de s'intensifier avec des coûts de logement ayant explosés ce qui entraîne un nombre grandissant de familles ayant des difficultés à se loger.

Malgré tous ces obstacles, Les Œuvres à continuer de soutenir les familles. Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce bilan, l'accompagnement des familles, le soutien communautaire et les suivis post-placement afin de favoriser la stabilité résidentielle se sont poursuivis. Une bonne partie de notre plan d'action a été mis en œuvre, en effet, nous avons mis notre énergie sur la restructuration des ressources humaines afin d'assurer un meilleur fonctionnement. Un poste de coordination des services d'intervention a été créé et Kristie-Anne Godin s'est joint à notre équipe à la mi-mars. Nous avons aussi changé le poste de préposé à l'accueil par un poste de secrétaire-commis de bureau. Stéphanie Bourgeau occupe cette tâche depuis le 29 mars. Bienvenue à vous deux.

En contrepartie l'approche collective implanté l'an dernier ne s'est pas poursuivi par manque de personnel et par manque de temps le site web n'a pas été révisé.

Le projet St-Étienne a reçu son engagement conditionnel et puisqu'il a été transféré dans le ICRL projet du fédéral visant à accélérer la construction de projet de logements sociaux. En conséquent, il devrait débiter à l'automne prochain. Merci au groupe Heafey, pour la donation d'un deuxième terrain afin de pouvoir réaliser ce projet. Un immeuble comprenant majoritairement des unités de 2 et 3 chambres à coucher sera bâti au Centre-Ville de Hull. Je tiens à souligner que sans leur contribution, ce projet aurait été impossible.

Nous avons aussi été approché par groupe GMR pour un projet clé en main, un immeuble de 42 unités pour familles, comprenant des 2, 3, 4 et 5 chambres à coucher sera déposé à la ville de Gatineau en analyse préliminaire sous peu.

Pour terminer l'année un nouveau poste de coordonnatrice des services d'intervention a été créée et une nouvelle personne c'est joint à l'équipe, Kristie-Anne à la fin mars. Nous avons également accueilli Stéphanie comme secrétaire/commis de bureau le 29 mars. Bienvenue à vous deux.

En terminant, je remercie les membres du conseil d'administration pour leur implication et leur participation dans des sous-comités et leur confiance qu'ils m'ont accordée. Merci également aux partenaires, membres, familles hébergées et locataires. Bonne assemblée

Louise Guindon
Directrice générale par intérim



Composition du Conseil d'administration
Période du 24 novembre 2020 au 18 juin 2019

François Roy	Président
Fausia Koulamallah	Vice-présidente
Pierre Laliberté	Administrateur
Sandra Séguin	Trésorière
Sylvie Albert	Administratrice
Cyril Villeneuve	Représentant locataires/Les Œuvres Isidore Ostiguy
Lucie Hudon	Remplacement de Cyril Villeneuve
Louise Guindon	Directrice générale

Nombre de réunions du conseil d'administration : 8
Nombre de réunions du conseil exécutif : 0
Nombre d'assemblée générale annuelle : 1

<i>L'équipe de travail</i>

Mandy Malette	Secrétaire/commis bureau remplacé par
Stéphanie Bourgeau	Secrétaire/commis de bureau
Christine Marie Ntayakira	Intervenante au service externe
Cindy Ringuette	Intervenante au service externe
Tristan Guay	Intervenant au soutien communautaire
Louise Léveillé	Intervenant au soutien communautaire
Kristie Anne Godin	Coordonnatrice des services d'intervention
Marianne Ouimet	Coordonnatrice des Ressources financières et immobilières
Louise Guindon	Directrice générale par intérim

Mission de l'organisme :

Les Œuvres Isidore Ostiguy (OIO) est un organisme communautaire à but non lucratif ayant pour mission d'aider les ménages appauvris et prioritairement les familles avec enfants éprouvant des situations difficiles au niveau du logement pour qu'elles deviennent autonomes dans toutes les dimensions de la vie en société et dans leur milieu de vie. Et ce notamment en : les accompagnant dans leur démarche de logement propre, sécuritaire et à prix abordable. En effectuant des suivis post placement afin de les maintenir en logement. Mettant en place des services de soutien à caractère sociale et humanitaire visant à favoriser leur stabilité résidentielle. Et en achetant, construisant ou rénovant des logements dans le but de les louer à des personnes ou familles à faible ou modeste revenu.



Stéphanie Bourgeau

Accueil



La responsable à l'accueil est la première personne que les personnes rencontrent (par téléphone ou au bureau en personne) quand elles entrent en contact avec l'organisme. Elle donne les premières informations sur les services de Les Œuvres Isidore Ostiguy. Elle procède à l'ouverture du dossier pour chaque demande d'aide en faisant la cueillette des renseignements personnels. Pour chaque personne, elle crée un dossier dans le logiciel SISA.

Par la suite, les intervenantes aux services externes se partagent les dossiers afin d'effectuer une analyse initiale des besoins de la personne ou de la famille.

La responsable à l'accueil contribue aussi grandement à la tenue des statistiques, qu'elle compile mensuellement, selon les exigences des différents bailleurs de fonds. Elle décortique la composition des ménages, la provenance et la référence.



Elle effectue la mise à jour hebdomadaire des listes de logements disponibles dans la région. Elle fait aussi le classement des dossiers fermés. Elle assiste également les autres membres de l'équipe, au besoin, dans leurs tâches quotidiennes. Elle s'occupe de certains projets ponctuels que la direction lui délègue. Elle participe aux rencontres d'équipe dont elle rédige le compte-rendu.

En 2020-2021

7155 appels reçus

256 ouvertures de dossiers, moyenne de 21.3 dossiers par mois

872 personnes ont été aidées dont 256 familles avec enfants

Ce qui représente 336 adultes et 506 enfants

Services Externes

L'intervention en services externes débute immédiatement après l'appel de la famille en difficulté, de l'huissier, d'un membre du CISSSO ou d'un intervenant d'une autre ressource de la région. Christine Marie Ntayakira et Cindy Ringuette sont les intervenantes en soutien communautaire externe qui accompagnent nos familles dans les démarches de recherche de logement depuis quelques années. Dans le quotidien de leur travail, elles ont dû intervenir au meilleur de leur connaissance pour la simple recherche de logement, les évictions, les cas d'itinérance, les démarches à la Régie du logement, les situations d'insalubrités, les cas de violences conjugales, les nouveaux arrivants, les personnes en détention et les victimes des sinistres de tous genres...

Parmi les cas problématiques importants rencontrés la dernière année, nous observons une récurrence au niveau des «réno-évictions» et des augmentations abusives des prix des loyers. Vous observerez dans nos statistiques un impact important de ceux-ci se traduisant par l'augmentation des familles en situation de besoin et d'itinérance.

Notre mission est d'accompagner les familles éprouvant des difficultés en matière de logement dans le but de les aider à se relocaliser dans la limite de nos moyens. Cependant, la crise actuelle freine les possibilités et nous porte à faire de l'intervention téléphonique et ce même auprès des personnes seules, itinérantes et âgées. Nous devons à contrecœur les référer à différents partenaires comme le Gite ami, L'Équipe Image, 24/7, le SARL et les résidences pour personnes âgées.

Intervention de groupe :

En raison de la pandémie et selon les normes de Santé Canada, cette pratique d'intervention collective a cessé de façon temporaire depuis le mois de mars 2020.

Les rencontres d'information avaient pour objectifs de répondre aux questions des ménages, de partager leurs vécus et leurs expériences en matière de logement. Le but était d'outiller les ménages sur la défense de leurs droits et de les rendre autonomes dans leur propre recherche de logement. Notre rôle à ce niveau était de donner l'occasion aux participants de connaître notre organisme, de créer un sentiment d'appartenance, de briser l'isolement et les préjugés. Cela favorisait l'échange d'information afin de créer une cohésion sociale entre eux. C'était aussi une occasion de sensibiliser la population à la problématique de logement, de démontrer à chacun que les difficultés n'étaient pas une fatalité et qu'individuellement et collectivement ils peuvent s'en sortir. Cette façon de faire aboutissait parfois à la naissance d'un mouvement de mobilisation pour organiser des manifestations publiques en faveur du droit aux logements. Ces séances d'animations avaient lieu tous les lundis après-midi et deux jeudis soir par mois afin d'accommoder aussi les personnes en emploi. L'important c'est que cette information était accessible à toute la population incluant les personnes seules, les aînées et d'autres intervenants d'organismes du milieu qui venaient se ressourcer chez-nous.

Rencontres individuelles :

La démarche commence d'abord par une évaluation psychosociale des besoins de la famille pour trouver des solutions potentielles. Ceci nous permet de valider les besoins ciblés avec la famille, travailler avec eux sur les problématiques en lien avec le logement ainsi que de référer à un partenaire en cas de nécessité. Il est important de comprendre que notre premier objectif est la recherche de logement ainsi que toute solution à des situations d'exclusion sociale. Il n'est donc pas rare que nous accompagnions les gens dans les visites de logements, dans la médiation avec les propriétaires dans le but de créer une entente satisfaisante. Nous évaluons l'admissibilité des ménages pour les organismes de la région, transmettons les demandes aux partenaires et assurons un suivi. À ce stade, nous validons la disponibilité des logements, nous créons des partenariats avec des propriétaires privés et nous accompagnons les gens dans leurs démarches pour solutionner les problèmes. Au besoin, nous évaluons leur présentation vis-à-vis les propriétaires pour ressortir les points positifs et les points à travailler. Nous créons avec la famille un plan d'intervention permettant parfois de travailler de façon multisectorielle avec d'autres intervenants de la région. Notre soutien inclut également l'information et l'accompagnement dans les procédures juridiques en cas d'insalubrité, d'infestation, de défense des droits, des cas de violences conjugales et autres.

Dans notre souci de bien aider les familles de la région, il nous arrive de collaborer avec les huissiers lors des évictions, afin de nous assurer qu'aucune famille ne soit à la rue. Sur les lieux, nous évaluons les possibilités d'hébergement de la famille dans leur environnement social. En cas d'absence de soutien du réseau social, nous acheminons les demandes vers nos logements de dépannage, les mesures d'urgence en motel ou bien nos logements permanents et transitoires, tel que le projet Tremplin.

Nous collaborons avec notre équipe interne afin de trouver des solutions efficaces lors des situations particulières. La complexité en matière de logement demande beaucoup d'intervention puisque cela implique en tandem des situations telle que la perte d'emploi, le manque de revenu, la migration, des séparations des familles, des discussions pour la garde d'enfants qui nous obligent à collaborer avec la DPJ, l'Aide Juridique, le CISSO, la Cour Jeunesse, les intervenants de la rue et les autres Organismes communautaires de la région et bien plus.

Ce travail demande du savoir-faire, du savoir-être et beaucoup de patience afin de favoriser l'écoute active sur le vécu des personnes, pour créer un lien de confiance et une adhésion aux démarches de prise en charge de chacun. Ce n'est pas toujours facile de rester empathique devant des situations parfois touchantes ou qui portent atteinte de plein fouet à nos valeurs et nos croyances, mais rien ne remplacera jamais la gratitude pour chaque petite victoire.

Intervention post-logement :

L'intervention post-placement consiste à assurer le maintien et la stabilité résidentielle. Pour ce faire, nous effectuons un suivi selon les besoins exprimés par les ménages après leur entrée en logement et ce à la fréquence qui leur convienne. Afin de s'assurer que leurs besoins post-placement sont comblés, nous effectuons un accompagnement en collaboration avec Entraide familiale, la Saint-Vincent de Paul, les banques alimentaires et les magasins des articles usagés, pour les besoins d'ameublements, de vêtements, de nourriture ou autre.

Statistiques externes :

Nous avons accompagné pour cette période d'attribution plus de 256 familles, à comparer à 176 l'année dernière. Dans ce chiffre, 24 ménages ont bénéficié des mesures d'urgences alors que l'année dernière seulement 19 y ont eu accès.

Durant cette année, nous avons également participé à 5 manifestations et 1 représentation auprès des politiciens de la ville de Gatineau.

Nous avons organisé 1 repas de sensibilisation aux droits au logement pour les ménages en difficultés.

Nous avons également fait 3 formations et 1 atelier sur le droit aux logements.

Mesure d'urgence :

Tel qu'exposé dans les années précédentes la ville de Gatineau fut touché par plusieurs sinistres, rappelons-nous des inondations de 2017 et 2019 ou bien de la tornade de 2018 laissant ainsi des centaines de familles dans des conditions d'itinérances. Cela a davantage exposé les familles à des problématiques grandissantes liés à la pauvreté et à la flambée des loyers sur le marché privé. Nous assistons actuellement à une surenchère des logements sur le marché privé, à des critères de plus en plus irréaliste de la part des propriétaires, ou les gens doivent avoir des emplois, des revenus de plus de 45 000\$, aucune famille pour des logements de 3 chambres à coucher, et j'en passe. Cela ne fait que creusé le fossé entre les familles à faible revenu et l'accessibilité à un logement convenable et abordable sur le marché privé. De ce fléau, nous constatons que le taux d'inoccupation de la région se situe à 1,5% et cela depuis plusieurs mois et qu'il n'y a aucune amélioration. Afin de contrer l'itinérance de la région, plusieurs organismes comme Les Œuvres Isidore Ostiguy se sont concertés afin de mettre en place un plan d'action commun. Ce plan vise prioritairement à réduire le nombre des ménages en situation d'errance et de maintenir le lien familial. Les familles sont alors soutenues par une intervenante externe qui s'assurera du bon cheminement des dossiers auprès des organismes OSBL de logement. Celle-ci s'assurera que la recherche de logement soit faite de façon adéquate selon le revenu et les critères de la famille. Elle sera disponible au besoin pour l'accompagnement dans la visite de logement autant que pour la documentation. L'intervenant créera un lien de confiance avec le ménage afin de faciliter la collaboration et le bon fonctionnement du programme. Elle fera des visites hebdomadaires afin de s'assurer de l'état des lieux et de garder un bon partenariat avec les propriétaires et partenaires hôteliers. L'intervenante se mettra à la disposition du ménage pour toutes autres besoins connexes résultant du maintien en logement, en exemple l'ameublement, programme de subvention loyer, rapport d'impôt etc. Suite au placement de la famille, l'organisme établit un suivi régulier afin de valider le maintien à long terme et la stabilité résidentielle.

Dans ce programme, l'organisme a soutenu 24 familles, au cours de l'année d'attribution :

- 9 ce se sont relocalisées dans le marché privé,
- 4 ont reçu un logement subventionné de l'OHO à la suite de violence conjugale
- 2 familles ont reçu un PSL (Programme subvention logement) de l'OHO et furent placé auprès de propriétaire au privé
- 1 famille a reçu un logement abordable de l'OHO
- 1 famille a reçu un logement de MCN
- 1 famille fut placé grâce au programme SRA
- 4 familles qui sont sorties du programme pour des raisons de non collaboration ou de fausse déclaration faisant l'inadmissibilité de ceux-ci
- 1 famille fut transitionnée vers une maison pour femme
- 1 sont toujours à la recherche de logement.

Conclusion :

En fin, les deux intervenantes du Service Externe ont pu relever les défis quotidiens entourant les problématiques de l'itinérance et des mal-logés, découlant de la pauvreté, de la perte d'emploi, des problèmes de santé physique et mentale, de l'exclusion sociale, l'analphabétisme, l'ignorance du droit en matière de logement... Notre équipe ne porte aucun jugement sur ses personnes en difficultés, au contraire, elle met tout son savoir-faire et savoir-être pour favoriser leur empowerment et leur reprise en main afin de leur assurer une stabilité résidentielle.

Nous nous mettons également à jour dans nos pratiques en assistant à des formations sur le droit au logement, les types de maladies mentales et comment bien accompagner les gens, connaître les formes de harcèlement, faire la révision de nos pratiques dans le but d'une amélioration constante.



Christine Marie Ntayakira



Cindy Ringuette

Année financière	Nombre de dossiers avec suivis
2012-2013	19
2013-2014	31
2014-2015	46
2015-2016	56
2016-2017	53
2017-2018	52
2018-2019	41
2019-2020	40
2020-2021	45

Cette année, 45 ménages ont bénéficié de ces services post-placement. Des fois nous accompagnons les individus et les familles au-delà du logement, ce que nous appelons les services post-placement. C'est-à-dire, une fois le logement acquis, nous pouvons les soutenir dans leurs démarches d'ameublement, de recherches des ressources communautaires et institutionnelles.



Ces tableaux suivants nous permettent de faire un comparatif sur les quatorze dernières années selon les données compilées :

	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21
Ouverture	615	790	795	771	709	686	738	676	717	643	659	636	755	256
Moy / mois	51.3	65.8	66.3	64.5	59.1	57.2	61.5	56.3	59.8	53.6	54.9	53	23.5	21.3
Personne seule	310	389	382	385	363	313	343	314	398	333	345	315		3
Couple	127	106	117	138	156	145	122	127	151	141	108	96	126	158
Mono-parentale	237	170	189	263	258	242	224	246	244	222	197	185	163	177
Autres	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	2	29	60	53	0
Enfants	475	408	483	632	635	614	571	627	621	664	511	487	524	506
Personnes aidées	1 142	998	1 216	1 560	1 587	1 531	1 402	1 440	1 510	1 484	1 351	1 257	1 337	844

	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21
Personne seule	25,5 %	24,9 %	24,1 %	25,2 %	25,9 %	21,7 %	22,7 %	21,2 %	29,5 %	26,5 %	25,8 %	23,7 %	0	0.35%
Couple	19,3 %	17,7 %	19,6 %	18,9 %	17,4 %	17,7 %	20%	19%	16 %	15,3 %	18,8 %	18,8 %		18.72 %
Mono-parentale	15,5 %	16,9 %	16,3 %	15,8 %	16,0 %	17,1 %	16,2 %	15%	14,6 %	14,7 %	12,2 %	13,3 %		20.9%
Autres	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0,1%	2,1 %	4,8 %	4 %	2,9 %		0
Enfants	39,7 %	40,5 %	40,0 %	40,1 %	40,7 %	43,5 %	41,1 %	44,7 %	37,8 %	38,7 %	39,2 %	41,3 %		59.9%

Statistiques des ménages sans adresse 20-21

	Personnes aidées	% de ces personnes sans adresse
Ouvertures de dossiers	256 ménages	181 ménages
Personnes seules	3	0%
Couples	79 (158 personnes)	13.1
Monoparentales	177	14.8
Autres	0	0
Enfants	506	42.3
Total des personnes aidées	844	70.7

Stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA)



Qu'est que le SRA ? Le projet SRA est un projet qui vise la Stabilité Résidentielle avec Accompagnement, d'une personne vivant une situation d'itinérance chronique ou épisodique. De quoi s'agit'il me direz-vous. Cela découle d'un projet de sensibilisation de lutte à l'itinérance notamment appeler le projet Concerté échelonnée de 2015-2019, ce même projet ayant eu du succès se poursuit sous le nom de Vers un chez Soi subventionné par la Stratégie de Partenariat de lutte à l'itinérance (SPLI) pour les années 2019-2021. L'objectif est de cibler les personnes les plus vulnérables, tel que les familles, itinérants, les femmes vivant de la violence conjugale, les itinérants, les personnes âgées, les vétérans, les personnes ayant des handicaps physique ou psychologique,

etc. et de leur assurer un logement propre, sécuritaire et stable établi sur leur budget toute en assurant un suivi. Le processus de sélection permet d'accompagner cette personne dans sa recherche de logement, de pourvoir une première épicerie à concurrence de 300\$ et au besoin de compléter l'ameublement de cette personne de façon discrétionnaire moyennant un montant maximal de 700\$. À noter que les frais sont déboursés par le SPLI. La recherche de logement se fait au privé à l'aide d'une subvention de fonds d'urgence octroyé par le gouvernement fédéral. De ce fait, l'individu qui bénéficie du programme SRA à la chance de payer un logement moyennant 25 % de son revenu et le supplément est déboursé par le fond d'urgence mentionné plus tôt. Ce programme permet à l'individu de prendre un logement au privé moyennant une entente avec le propriétaire. Cela favorise l'autonomie de la personne dans son choix de secteur, de logement et surtout de confort. Le propriétaire et le locataire seront accompagnés par l'intervenante aux besoins et un suivi mensuel est fait auprès du locataire afin d'assuré sa stabilité.

Depuis l'implantation du projet les Œuvres Isidore Ostiguy ont accompagné plus d'une vingtaine de personnes dans leur cheminement pour trouver un logement permanent avec ou sans l'obtention du fond d'urgence. L'objectif de réduire l'itinérance et d'assuré la stabilité en logement de l'individu est assurées par une intervenante en soutien communautaire externes. Lors de la rencontre initiale, elle évalue l'éligibilité de l'individu au programme en se basant sur les critères dictés par la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI). Lorsque l'admissibilité est confirmée, les interventions pour le placement en logement peuvent débuter, dont la recherche de logis, les visites d'appartement et la création de liens avec des propriétaires potentiels. Une fois le bail signé, les interventions se poursuivent pour permettre l'intégration au logement selon les

besoins de la personne. Cette année, 1 ménage a quitté le programme pour cause de décès, 2 nouvelles familles ont pu bénéficier du soutien SRA et l'organisme accompagne 11 ménages, personne seule et famille, dont seulement 4 ménages demeurent sous les fonds d'urgence du programme, les autres ont obtenu, soit un HLM, soit un supplément au loyer (PSL). Durant l'année d'attribution, 19 personnes seules et ménages ont été évaluées lors des appels et en rencontres individuelles, 2 personnes ont pu bénéficier de la subvention sans toutefois avoir obtenu un logement. Outre l'accès au logement, le travail de l'intervenante vise la stabilité résidentielle par des suivis psychosociaux d'intensité variable ainsi que le maintien d'une bonne relation entre les locataires et les propriétaires.

services internes

Le support communautaire en logement permanent et en hébergement de dépannage

Les Œuvres Isidore Ostiguy est propriétaire d'un immeuble de 13 logements meublés et à prix modique. Dix de ces 13 unités sont des logements d'une chambre à coucher pouvant accueillir des personnes seules, fragilisées et à faibles revenus, bénéficiant d'un support communautaire. Ce service est offert par une intervenante qui est sur les lieux soit du lundi au vendredi.

Le soutien communautaire vise surtout l'accompagnement des locataires dans le développement de leur autonomie et leur prise en charge individuelle et collective afin de favoriser la réinsertion sociale. En peu de mots, le support communautaire met l'accent sur les interventions effectuées dans un cadre de prise en charge par les locataires de leur milieu de vie respectif.

Les locataires permanents de Les Œuvres Isidore Ostiguy ont l'appui de l'intervenante pour le choix et l'organisation des activités qui les intéressent et qui favorisent leur socialisation tout en brisant leur isolement et en favorisant un processus de reprise du pouvoir d'agir. C'est à travers différentes activités que les locataires développent l'esprit du bon voisinage, de l'entraide, du soutien mutuel et de la confiance en leurs capacités.

L'organisme possède également 3 unités de logements de dépannage de deux chambres à coucher réparties sur les 3 étages du 95 rue Lois et ce, pour les familles avec enfants sans logis. De plus, deux unités de trois chambres à coucher et trois unités de deux chambres à coucher sont situées sur la rue Curé-André-Préseault qui servent de logement

de dépannage pour les Œuvres Isidore Ostiguy. Ces unités sont par contre partagées avec un centre pour femmes. Le rôle de l'intervenante est de s'occuper de la gestion sociale. C'est-à-dire que l'intervenante fait la sélection, l'admission, le plan d'intervention et le suivi auprès des familles et ce, tout au long de leur séjour. Quant à lui, le propriétaire de l'immeuble s'occupe de la gestion immobilière.

Les Œuvres Isidore Ostiguy est aussi propriétaire de deux immeubles situés sur les rues Fernand-Arvisais et East dans le secteur de Gatineau. Ce projet, nommé Le Tremplin, comprend 10 logements d'hébergement temporaire pour une durée maximale de 5 ans à des familles monoparentales dont le chef de famille est un homme ou une femme.

Les familles que nous accueillons dans nos logements de dépannage bénéficient non seulement d'un toit, mais également d'un soutien communautaire. Cet accompagnement avec soutien de l'intervenante comprend l'évaluation des besoins des familles qui sont identifiés avec elle et transposés dans un plan d'intervention. Cela amène les familles à déterminer les actions à poser pour atteindre les buts fixés et à décider d'un échéancier pour l'atteinte des objectifs. Dans cette démarche, l'accent est mis sur les moyens qui vont aider les familles dans la stabilisation de leur situation, dans la recherche d'un logement décent et abordable ainsi que dans les moyens à mettre en place pour un maintien en logement.

Notre philosophie est donc de soutenir les personnes et les familles dans une démarche de transition vers l'autonomie, ce qu'on appelle l'autodétermination. Le tout est fait dans une démarche d'éducation, de responsabilisation et d'acquisition d'habileté diverses favorisant ainsi, la prise en charge individuelle et collective.



Logements de dépannage

	Père mono + enfants	Mère mono + enfants	Couple + enfants
OIO, 95 Lois		1 + 3	2 + 3
10, CAP	0	7+23	0

Activités des locataires 2020-2021

Rencontre locataires	6
Activité BBQ	2
Cuisine collective	1
Activité de Noël	1
Activité jeux questionnaire	2

Bouilli à la cuisine collective



Igloo au 95 Lois



Activité crêpes



**Support communautaire en
hébergement temporaire
pour les familles monoparentales :
Les Résidences LE TREMLIN**



Les Œuvres sont propriétaire de deux immeubles situés sur les rues Fernand-Arvisais et East dans le secteur du vieux Gatineau. Ce projet est en continuité avec l'accomplissement de la mission de l'organisme. Les résidences Le Tremplin comprennent 8 logements de dépannage, pour une durée maximale de 5 ans, destinés à des familles monoparentales.

Les résidences Le Tremplin ont pour objectif de donner du soutien aux parents monoparentaux se trouvant dans une situation précaire pour améliorer leur qualité de vie. Pour ce faire, l'organisme offre à ces familles un cadre de vie sécuritaire et rassurant afin de promouvoir leur autonomie. Étant un projet pouvant s'échelonner sur une durée de 5 ans *Tristan Guay* les résidents se fixent des objectifs à long terme comme le retour à l'école ou l'intégration au marché du travail. Ils participent à une rencontre mensuelle et diverses activités sociales afin de créer un esprit de communauté et de soutien amenant à l'épanouissement des résidents dans l'ensemble des sphères de leur vie.

Un intervenant assure le soutien communautaire et l'animation de la vie associative. Chaque locataire a des rencontres individuelles avec cette dernière afin qu'ils aient du soutien et de l'accompagnement dans la progression de leur projet de vie. Il y a également diverses activités qui ont lieu au cours de l'année.

Activités au Tremplin



Participation à la Mobilisation du 30 juin 2020

- BBQ Le Tremplin - 95 rue lois (Annulé)
- Remise de sac de bonbon Halloween 2020
- Rencontre de locataire ZOOM

Dût à la situation pandémique et l'instabilité qui en découlent, les activités ont été moindre et parfois même annulé à cause de nouvelles restrictions sanitaires qui nous empêchait de réunir 8 familles au même endroit.

Nous souhaitons que 2021-22 nous permettra de reprendre les activités et les rassemblements pour permettre aux familles du projet Le Tremplin de se côtoyer davantage en présentiel pour partager des moments de qualités.

Projet d'habitation en développement



Au cours de l'année écoulée un nouveau projet d'habitation communautaire de 15 unités pour famille s'est amorcé grâce à une contribution exceptionnelle de M. Pierre Heafey, propriétaire/fondateur du Groupe Heafey. Si tout va bien, la construction de ce projet, situé sur la rue St-Étienne dans le secteur Hull, devrait s'amorcer à l'automne 2021.

Vie associative et démocratique

Notre organisme est membre utilisateur du Regroupement des organismes à but non lucratif d'habitation et d'hébergement avec support communautaire de l'Outaouais, le ROHSCO. Nous avons surtout fait appel au service de Groupe de Ressources Techniques, le GRT cette année pour un projet pour familles nombreuses. Le GRT-ROHSCO est à son tour membre du Regroupement Québécois des OSBL d'habitation avec support communautaire (RQOH)

- Demandes d'adhésion pour les cartes de membres se sont poursuivies.
- Participation aux rencontres de nos regroupements : CRIO, GRT- ROHSCO, ROHSCO, TROCAO et FRAPPRU
- Participation aux rencontres avec les partenaires du réseau
- Rencontres politique.
- Rencontres pour projet en développement
- Participation à 2 manifestations
- Participation à l'enquête sur la reconnaissance du droit au logement et respect des droits humains
- Participation au rapport de François Saillant sur le droit au logement et le respect des droits humains
- Représentation politique.
- Participation à la table sur le logement

Plan d'action 2021-2022

Objectifs	Moyens
Augmenter notre vie associative	1) Embaucher une ressource pour : envoyer une fois par mois de l'information aux membres, implanter des comités de travail, faire de la mobilisation et donner des ateliers d'éducation populaire 3) Participer aux rencontres de nos regroupements et partenaires 4) Changer catégorie de membre
Restructurer les ressources humaines	1) Continuer de mettre à jour les procédures, politiques et règlements des Œuvres Isidore Ostiguy. 2) Finir de mettre à jour les tâches des employés 3) Restructurer les postes de gestion financière et immobilière 4) Changer catégorie de membre au FRAPRU
Poursuivre la mise à niveau des immeubles	1) Poursuivre la réalisation du plan quinquennal du bilan de santé
Sensibiliser la population sur la pauvreté, l'itinérance et l'exclusion sociale	1) Mise à jour de la page web 2) Formation pour gestion de la page web 3) Sorties médiatiques 4) Participation bulletin Noir sur Blanc
Poursuivre le développement de logement social	1) Assurer le suivi du projet de 15 unités familiales sur la rue Saint-Etienne 2) Déposer un AP projet clé en main sur Alexandre-Taché
Militer pour la reconnaissance du droit au logement	1) Participer au Colloque du ROHSCO et du RQOH 2) Participer aux AG et congrès du FRAPRU 3) Participer aux actions du CRIO et FRAPRU 4) Profiter des rencontres avec les partenaires pour en parler

Intensifier nos interventions et le nombre de suivis post placement afin d'assurer le maintien résidentiel

Prévisions budgétaires 2020-2021



Marianne Ouimet



	2021-2022		2020-2021	
	Revenus	Recettes	Revenus	Recettes
Agence de la santé et des services sociaux (PSOC)	135 000	135 000	116 288	116 288
Agence santé et services sociaux (PSOC) - soutien communautaire	7 000	7 000	7 000	7 000
Emploi-Québec			4 914	4 914
CISSO			20 985	20 985
Centraide Outaouais	56 000	56 000	47 500	47 500
Intérêts sur placement	4 000	4 000	4 275	4 275
Dons et legs	10 000	10 000	15 000	15 000
Revenu d'exploitation immobilière (Loyer et Service)	100 665	100 165	98 220	96 220

Service Canada (Programme SPLI)	109 519	109 519	109 519	109 519
Service Canada (Programme Emploi Été Canada)			4 725	4 725
Société d'habitation du Québec (Supplément au loyer)	175 917	175 917	170 628	170 628
Contrat de service avec Logemen'occupe	24 108	24 108	34 143	34 143
Projet reporté - projet pilote micro crédit	1 549	1 549	4 500	4 500
Projet reporté - Centraide FUAC	10 878	10 878		
Projet reporté - achat véhicule			60 000	60 000
Subvention COVID - Psoc et Centraide			27 575	27 575
Total des revenus	634 636	634 136	725 272	723 272

Administration	Dépenses	Déboursés	Dépenses	Déboursés
Activités	1 000	1 000	2 000	2 000
Contrat Mario Leblanc			1 430	1 430
Micro-prêt locataire			1 000	1 000
Aide résidents et familles Outaouais	1 000	1 000	4 000	4 000
Assurances	18 000	18 000	16 500	16 500
Cotisation et frais de participation	1 015	1 015	1 015	1 015
Entretien et équipements	1 000	1 000	3 650	3 650
Énergie bureau	4 000	4 000	3 500	3 500
Formation	1 500	1 500	5 000	5 000

Frais d'accueil et CA	1 000	1 000	3 000	3 000
Frais bancaires	600	600	560	560
Frais de déplacement	2 000	2 000	3 500	3 500
Frais de déplacement et représentation	750	750	2 000	2 000
Papeterie et frais de gestion	3 600	3 600	3 600	3 600
Publicité	100	100	100	100
Télécommunication	4 200	4 200	4 200	4 200
Projet pilote micro crédit	1 549	1 549	4 500	4 500
Total des frais d'administration	41 314	41 314	59 555	59 555

Exploitation immobilière	Dépenses	Déboursés	Dépenses	Déboursés
Amortissement immeuble, meubles, équipement de bureau	63 700		63 700	
Énergie logement et aires communes	9 000	9 000	10 000	10 000
Téléphone et câble logement	3 950	3 950	3 950	3 950
Entretien	19 991	19 991	16 500	16 500
Conciergerie	1 000	1 000	2 000	2 000
Déneigement paysagement	3 400	3 400	6 500	6 500
Ameublement appartement	6 000	6 000	8 000	8 000
Frais de compabilité et honoraires professionnels	9 300	9 300	9 180	9 180
Hypothèque (intérêts et capital)	82 577	82 577	85 957	85 957

Mauvaises créances	1 000	500	1 000	500
Réserve remplacement immobilière et mobilière	9 192	9 192	9 192	9 192
Réserve gestion hypothèque	2 112	2 112	2 112	2 112
Dépenses COVID			27 575	27 575
Taxes foncières et scolaires	14 500	14 500	15 500	15 500
Logiciel comptable	2 100	2 100	1 350	1 350
Véhicule			60 000	60 000
Travaux majeurs			7 000	7 000
Total des frais d'exploitation	227 822	163 622	329 516	265 316
Salaires et avantages sociaux	429 200	429 200	398 400	398 400
TOTAL	698 336	634 136	787 471	723 271

Sommaire

	Revenus/Dépenses	Recettes/Déboirsés	Revenus/Dépenses	Recettes/Déboirsés
Total revenus/recettes	634 636	634 136	725 272	723 272
Total dépenses/déboirsés	698 336	634 136	787 471	723 271
Excédent	-63 700	0	-62 198	1



Remerciements

- Les Œuvres Isidore Ostiguy remercient chaleureusement monsieur Pierre Heafey pour ses généreuses contributions.
- Merci au personnel qui constitue le cœur de Les Œuvres, qui par leur dynamisme, créativité, dévouement et professionnalisme contribue à l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus appauvries de l'Outaouais.
- Merci à Logemen'occupe et particulièrement à son coordonnateur François Roy pour sa lutte acharnée pour la défense collective de droits des personnes à faible revenu dans la région de l'Outaouais afin d'améliorer leurs conditions de logement.
- Merci aux membres du conseil d'administration pour leur implication, leur soutien.
- Merci aux locataires pour votre implication et votre accueil chaleureux.
- Merci à tous nos partenaires communautaires et institutionnels.
- Merci aux bailleurs de fonds sans qui il serait impossible de mener à bien notre mission.
- Merci aux donateurs privés.

Merci de votre appui !